

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Maire de la Commune de VILLERS SAINT MARTIN,  
 Pour information, j'assurerai une permanence les 1er Samedi de chaque mois, non plus à la Mairie,  
 mais à mon bureau situé juste à côté de mon domicile, Ceci pour des raisons pratiques

Ponctuellement, en cas d'empêchement ou d'impossibilité, je reporte systématiquement cette  
 permanence au 2ème Samedi du Mois,

Je ne manquerai pas de vous informer sur cet éventuel changement de planning,  
 Par affichage en Mairie.

### Calendrier des Permanences 2020

Mois de JANVIER	Mois de FEVRIER	Mois de MARS	Mois de AVRIL
samedi 4 janvier 2020	samedi 1 février 2020	samedi 7 mars 2020	samedi 4 avril 2020
Mois de MAI	Mois de JUIN	Mois de JUILLET	Mois de AOUT
samedi 2 mai 2020	samedi 6 juin 2020	samedi 4 juillet 2020	samedi 1 août 2020
Mois de SEPTEMBRE	Mois de OCTOBRE	Mois de NOVEMBRE	Mois de DECEMBRE
samedi 5 septembre 2020	samedi 3 octobre 2020	samedi 7 novembre 2020	samedi 5 décembre 2020

Toute personne désirant me rencontrer, lors de ces permanences, peuvent s'y présenter  
 spontanément et sans obligation de me prévenir auparavant,

Je reste à votre écoute, en dehors de ces permanences à mon bureau au 1 Chemin des Prés  
 Tél. 03 81 84 23 38 ou Mobile 06 81 16 71 33 ou [christian.retornaz@wanadoo.fr](mailto:christian.retornaz@wanadoo.fr)